

Nouméa, le 26 septembre 2022

CAHIER DES CHARGES ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
2023

THEMATIQUE 8 : TOURISME DURABLE

« Les Ambassadeurs du Lagon »

Code : TDU 8.17

Contexte: Devenir acteur d'un tourisme responsable, engager sa structure, son activité dans plus de cohérence durable est devenu une nécessité. Mais plus encore le tourisme durable, c'est un outil évident de différenciation pour se démarquer de la concurrence, pour répondre aux nouvelles tendances et l'opportunité de se développer en respectant un juste équilibre environnemental, économique et socioculturel.

Contexte de l'action : La fréquentation des ilots et du lagon est inéluctablement à la hausse, voire en augmentation inquiétante sur certains secteurs. Cette sur fréquentation a des impacts environnementaux durables et irréversibles. C'est face à ce constat qu'un travail partenarial avec les professionnels du tourisme nautique et la province Sud s'est engagé en 2016. Il visait notamment un objectif de développement économique, social et touristique raisonné en accord avec la préservation des espaces naturels et sites protégés. De ce travail est né le dispositif des « Ambassadeurs du lagon » qui a formé avec succès près de 50 opérateurs nautiques entre 2016 et 2020.

En 2023, suite à la concertation commune de la Direction du Développement Durable des Territoires (DDDT), du service prévention de proximité et accompagnement technique (SPPAT) et du service du tourisme de la Direction du Développement Economique et du Tourisme (DDET), ce dispositif est reconduit et intègre le PPAT.

La durée de validité d'une formation est de 2 ans, des sessions de recyclage sont donc également proposées pour les ambassadeurs déjà formés (cf. TDU 8.18).

Argument plateforme : Je m'engage pour la protection de mon lagon

« Les Ambassadeurs du Lagon »

Code : TDU 8.17

Le public cible :

- ✓ Les prestataires touristiques nautiques : location de bateau, charter, sorties en mer, sorties sur îlots, taxiboats, skippers, activités nautiques PMT, plongée,
- ✓ Les prestataires touristiques implantés sur le littoral ou îlots (gites, hôtels, prestataires d'activités...)
- ✓ Prestataires attachés à s'investir individuellement et collectivement, afin d'être exemplaire dans leurs activités et à mieux faire connaître, promouvoir et valoriser auprès de la clientèle et des usagers la biodiversité des espaces marins et sa protection.

Prérequis

- ✓ Être en activité
- ✓ Ne pas avoir déjà suivi la formation « Ambassadeurs du Lagon »

Les objectifs de la formation :

- ✓ Approfondir ses connaissances de l'écosystème marin de la Nouvelle Calédonie (lagons et récifs coralliens)
- ✓ Maîtriser la réglementation des aires marines protégées, espèces protégées et pêche en province Sud
- ✓ Savoir transmettre

A noter : cette formation est animée en grande partie par les agents et gardes nature de la DDDT.

Les attendus de la formation :

- ✓ Sensibiliser ses visiteurs et le grand public à la préservation du milieu marin
- ✓ Alerter si besoin les agents et gardes nature de la province Sud
- ✓ Améliorer sa pratique dans la conduite de son activité au quotidien

Contenus succincts du programme et répartition des interventions :

JOUR 1

Atelier 1

- ✓ Répartition des compétences maritime en Nouvelle Calédonie
 - ✓ Règlements sur les espèces protégées, réglementations sur les espèces réglementées (pêche)
- Intervention et contenu: agents SPPAT/SGAP-DDDT

Atelier 2

- ✓ Présentation du réseau d'aires marines protégées de la province Sud : statut, aménagement des îlots, labels internationaux et parcs marins, activités éco touristiques et fréquentations ...
- ✓ Intervention et contenu: agent SGAP-DDDT

JOUR 2

Atelier 3

- ✓ Connaissance sur la biodiversité
À définir selon les priorités/actu DDDT et/ou disponibilités des experts

Atelier 4 animateur prestataire

- ✓ Les messages pédagogiques concernant les ilots et AMP : mises en situations jouées apports d'outils et techniques pédagogiques, livrets...
- ✓ Présentation de la charte Ambassadeur

Contraintes

- ✓ Pas de contraintes particulière

Organisation matérielle et logistique :

Prévoir les coûts de location d'une salle équipée ainsi que tout autre matériel nécessaire à la réalisation de la session. La DDET pourra aider à la recherche de lieux appropriés.

Prévoir les frais de repas des 2 déjeuners par session

Prévoir la possibilité de délocaliser une partie des enseignements à l'aquarium

A coordonner au terme de la formation, (fin d'après-midi du 2ème jour) avec la DDDT la cérémonie de remise du kit Ambassadeur du Lagon, en présence d'un élu provincial et du service communication de la province Sud.

Pour les sessions délocalisées prévoir les frais de déplacement et d'hébergement/restauration

Evaluations : l'organisme de formation assurera les modalités d'évaluations suivantes :

- ✓ Une évaluation des attentes des stagiaires en amont de la formation
- ✓ Une évaluation des savoirs et savoir-faire acquis en fin de session
- ✓ Une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de session
- ✓ Une évaluation post formation de la session (bilan de clôture)
- ✓ Entre 3 et 6 mois après la formation une évaluation de l'efficacité de la formation en milieu professionnel.

Méthodologie :

Cette formation est en grande partie animée par les agents et gardes-nature de la DDDT

Les missions du formateur portent sur les aspects suivants :

- **La coordination générale de la formation**
- **Une aide technique à la conception du power point**
- **Un accompagnement à la conception de l'animation pédagogique avec les agents et gardes nature**
- **L'animation de l'atelier 4**

- ✓ Faire des propositions en tenant compte de la priorité à apporter des outils concrets directement réutilisables au quotidien par les participants

- ✓ Il est vivement recommandé de présenter les techniques d'animation et de les décrire dans la proposition écrite en mentionnant l'objectif pédagogique.
- ✓ Préciser également les indicateurs choisis pour les évaluations à froid (entre 3 et 6 mois)

- La proposition financière devra faire apparaître les actions suivantes

- Préparation et accompagnement de l'équipe de la DDDT en amont de la formation
- Coordination de l'action
- Animation de l'atelier N°4

Durée et nombres de sessions

- ✓ Session décomposée comme suit : **16 H en 2 x 8H à une semaine d'intervalle**
- ✓ Prévoir 3 sessions en province Sud

Calendrier : l'action est pré positionnée comme suit :

- ✓ Jour lundi ou mardi mois : avril-mai ou juin

Validation

- ✓ Une attestation de formation ou attestation de présence
- ✓ La charte ambassadeur du lagon
- ✓ Le kit fanion...

Lieu

- ✓ Nouméa
- ✓ Bourail
- ✓ Ile des Pins

Nombre de participants :

- ✓ 6 à 12 personnes

Profil recherché pour le ou les intervenants

- ✓ Sensibilisation, éducation à l'environnement et au développement durable
- ✓ Bonne connaissance de l'écosystème marin de la Nouvelle -Calédonie
- ✓ Expérience avérée dans l'animation Nature
- ✓ Bonne connaissance de l'industrie touristique en Nouvelle Calédonie
- ✓ Formation de formateur pour adultes et /ou expérience pédagogique avérée dans la formation pour adultes
- ✓ Communication